

Didier Guillaume

Maire de Choisy-le-Roi.

Vice-président du Conseil départemental en charge de la coopération décentralisée, des relations et solidarités internationales, de l'action en faveur de la paix.



La lettre

DE VOTRE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Canton Choisy-le-Roi

Le Val-de-Marne, un département utile à notre quotidien

En avril 2015, j'ai été réélu conseiller départemental du canton de Choisy-le-Roi pour six ans. Cependant, votre implication dans ce choix ne peut se borner au vote auquel vous avez pris part. Si ce dernier est une part importante de la vie démocratique, il ne la représente pas en exclusivité.

Avec mon remplaçant au Conseil départemental, Hassan Aoummis, j'ai constitué un Conseil Consultatif Citoyen du Canton (C4). Cette entité rassemble des Choisyen.ne.s représentatifs de notre ville que ce soit par leur implication associative, citoyenne, sportive, professionnelle ou bien personnelle. Ce lieu de réflexion, de partages, d'échanges est une première volonté de la participation citoyenne que je considère comme indispensable à l'exercice du mandat.

Je souhaite impliquer les membres du Conseil consultatif dans les projets que je porte en tant que conseiller départemental, qu'ils soient un relais des Choisyen.ne.s afin que ceux-ci correspondent à leurs attentes.

À travers cette lettre, ce conseil a la volonté de vous transmettre l'action du département sur le canton mais également les projets à venir et les réflexions qui y sont tenues tout au long de l'année.

Ce ne sont ici que les prémices d'une volonté importante d'échange avec l'ensemble des Choisyen.ne.s qui pourra se traduire par des rencontres organisées prochainement.

Bien à vous,

Didier Guillaume

CONTACT :

✉ didier.guillaume@valdemarne.fr

f Val-de-Marne Ensemble

🌐 www.valdemarne-ensemble.fr



P2 Pourquoi un Conseil consultatif citoyen du Canton (C4) à Choisy?

P3 Parc inter-départemental de Choisy

P5 Vie associative

Pourquoi un Conseil Consultatif Citoyen du Canton de Choisy-le Roi ?

Par Hassan Aoummis

Les élections départementales de 2015 ont été un moment important, notamment en assurant la victoire au deuxième tour sur l'extrême droite ; mais aussi en impulsant une dynamique citoyenne qui s'est traduite par la mobilisation de très nombreux acteurs politiques et de la société civile pour défendre un Conseil départemental toujours proche de la vie quotidienne des gens.

L'implication du Conseil départemental touche à de nombreux domaines : collèges, voiries, associations, solidarités, jeunesse, crèches. Sans cette implication de compétence générale, les difficultés de la vie quotidienne de nos concitoyens Choisyens seraient plus grandes. À Choisy-le-Roi, très nombreuses et nombreux sont celles et ceux qui ont contribué à faire de cette

élection départementale un temps de rencontres, de débats, d'expériences humaines riches, un espace de démocratie de proximité. Nous nous sommes engagés, Didier Guillaume - titulaire -, et moi-même - remplaçant -, à continuer sur cette lancée d'écoute et de réflexions partagées avec les Choisyennes et les Choisyens. D'où la réactivation d'un Conseil Consultatif Citoyen du Canton (C4), qui a pour objectif principal d'identifier et de répercuter les attentes de nos concitoyens, de créer les occasions de rencontres et de discussions avec eux, et d'accompagner les décisions politiques d'une vision qui permette d'être au plus près de leurs préoccupations. Plusieurs citoyens font partie de cette instance consultative qui constitue une expérience politique inédite

Le Conseil Consultatif Citoyen du Canton (C4), a pour objectif principal d'identifier et de répercuter les attentes de nos concitoyens, de créer les occasions de rencontre et de discussions avec eux, et d'accompagner les décisions politiques

dans le Val-de-Marne. Une diversité de profils oscillant entre jeunes et plus âgés, femmes et hommes, salariés de la fonction publique ou du secteur privé, associatifs et institutionnels, contribuant à l'aide à la décision et au débat, en

se saisissant des différents projets qui lient la ville et le département. La lettre du conseiller que vous avez entre vos mains, constitue l'illustration de ce travail collaboratif, collectif, patient et passionné, pour servir au mieux les intérêts de nos concitoyens. Ce document est pensé et préparé par les membres du conseil consultatif qui se veulent un relai efficace entre les attentes de la population et les décisions qui se prennent au Conseil départemental.



Le canton en chiffres



1911
BÉNÉFICIAIRES
DE LA CARTE IMAGIN'R
REMBOURSÉE À 50%



1912
ABONNÉS
AMÉTHYSTE ET FILIVAL



436
ORDINATEURS DISTRIBUÉS AUX
COLLÉGIENS DU CANTON
ENTRÉS EN 6^{ÈME}



458
BÉBÉS ACCUEILLIS
DANS LES CRÈCHES
DU CANTON



CRÉDIT : DR.

Le parc interdépartemental des sports Choisy-le-Roi/Paris/Val-de-Marne

Un espace naturel, récréatif et un enjeu d'avenir



Le parc interdépartemental des sports de Choisy-le-Roi est situé dans le quartier des Gondoles. Il constitue un espace de respiration sur notre canton, étendu

sur 150 hectares. Il représente pour les Choisyens un lieu de flânerie, de loisirs et de sports. Ce parc offre aux promeneurs, aux observateurs, aux amoureux de la nature, un aménagement paysager de qualité, rare en Île-de-France. À l'exemple de l'île aux Oiseaux ; ou bien le Jardin des Cinq Sens Parc à Maisons-Alfort, implanté au centre d'animations écologiques et qui s'organise en plusieurs zones aménagées : verger, potager, fleuriste, rucher, sentier nature.

Cette spécificité naturelle, écologique, infrastructurelle, au bénéfice de la population, et aussi en direction des associations sportives choisyennes qui en bénéficient, au nombre de huit (l'aviron, la voile, le football à onze, le football américain, le rugby, l'athlétisme, les pêcheurs de la Gaulle et du club mouche), a pourtant connu un coup de semonce venu du gouvernement. Un projet de 1000 logements à l'horizon 2030. Cette décision de technocrates qui ne connaissent pas la réalité du terrain a choqué les citoyens qui ont vu en elle une menace de les priver d'un véritable « poumon vert ». Une pétition lancée pour contester ce projet fou a permis l'abandon de celui-ci.

Pourtant, le parc interdépartemental - dont 73% de sa superficie se situe sur notre territoire -, est appelé à connaître

un second souffle, pour répondre au mieux aux nouvelles attentes des usagers de notre canton et des Val-de-Marnais de manière générale.

Pour amplifier l'identité aquatique du parc, nous avons décroché l'organisation des Championnats mondiaux de ski nautique du 3 au 10 septembre 2017 et nous défendons l'installation en son sein de la Fédération Française de cette discipline.

Nous soutenons aussi, dans le même ordre d'idée, un projet intégré qui permette à la fois à la Fédération Française de Ski Nautique de bénéficier d'un lieu de vie, et à la population d'un lieu de détente et de convivialité à la hauteur d'un environnement enchanteur. Nous défendons aussi la résidence au parc du club de Rugby Choisy-Créteil, lui permettant ainsi de bénéficier d'installations supplémentaires nécessaires à son développement et à son rayonnement. Ces choix contribueront à accroître le prestige et l'attractivité du parc, tout en préservant la nature de sa vocation initiale.

Par Hassan Aoummis



Circulations douces

Un enjeu majeur pour l'avenir

Par Christiane Moro



Le trafic dense à Choisy-le-Roi, lieu de passage important de voitures, demande aux citoyens de chercher des alternatives de déplacement. Parmi celles-ci, le Conseil départemental propose aux Val-de-Marnais en général et aux Choisyens en particulier d'utiliser les circulations douces telles que le vélo.



Cela nécessite un certain nombre d'aménagements urbains. Ces derniers sont réalisés, en cours de finalisation ou programmés selon le Schéma directeur adopté par le département.

À Choisy, 3 itinéraires vont traverser le canton en plus de l'Euro Vélo 3 :

- L'itinéraire 14 coupe la ville du Sud au Nord en longeant les bords de Seine sur la rive du quartier des Gondoles, cout estimé à 200 000 €,
- D'Est en Ouest, la ville est traversée par l'itinéraire 8, cet axe empruntant le point de Choisy, une étude est actuellement engagée pour aménagement en 2017-2018,
- Le projet itinéraire 5 qui joint Orly à Vitry traversant Choisy par l'Avenue de la République et le Boulevard des Alliés complétant le projet du tramway 9.



La mise en place d'itinéraires cyclables a pour objectif de faire du vélo un mode de transport quotidien constituant une alternative à la voiture dans les déplacements de chacun. Les routes départementales vont être pourvues d'une signalétique particulière. L'installation d'équipements de stationnement sera un facilitateur pour les usagers quotidien du vélo, le Conseil départemental et la commune ont signé une convention concernant les arceaux : 48 emplacements de stationnement répartis sur 4 arrêts de TVM et 34 sont installés aux abords de la Gare RER C : coût de ces installations 36 000 euros environ avec financement de *Île-de-France Mobilités* (ancien STIF) à hauteur de 60%. Cela permettra de favoriser l'utilisation entre le domicile et les éventuels transports en commun utilisés.



La traversée du pont pour les cyclistes est une problématique ancienne à laquelle le Conseil départemental a trouvé une solution. Ainsi, en 2018, une passerelle sera installée le long du pont afin de permettre aux cyclistes et aux piétons de cohabiter pour le franchissement de la Seine. Cela garantira une sécurité accrue pour les piétons, les cyclistes et les automobilistes.



Construction d'un quatrième collège à Choisy-le-Roi

Par Térance Essone

L'attrait que constitue, sur le canton, la commune de Choisy-le-Roi a engendré son évolution démographique de l'ordre de 12% entre 2011 et 2016. En effet, de nouvelles familles se sont installées sur notre territoire, se sont agrandies et le nombre d'enfants en âge d'intégrer le second degré a progressé. De fait, les collèges choisyens connaissent une croissance importante de leurs effectifs, notamment celui du quartier des Gondoles. Par conséquent, la construction d'un quatrième collège dans cette partie de la ville devient urgente.

Dans ce cadre, le Conseil Consultatif des Citoyens du Canton (C4), soucieux de l'amélioration des conditions d'apprentissage des enfants du territoire cantonal, de répondre aux attentes des enseignants et de nombreux parents, a sollicité et rencontré Didier Guillaume, conseiller départemental, pour envisager la construction d'un quatrième collège sur le territoire communal.

Ainsi Didier Guillaume dont l'action repose sur la démocratie participative et la concertation s'est engagé à porter cette requête auprès du Conseil départemental du Val-de-Marne - dont les missions consistent, entre autres, à entretenir, gérer et procéder à la construction des établissements - et des villes de Choisy-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges afin d'asseoir une réflexion et d'œuvrer à la mise en place de moyens devant aboutir à la réalisation de ce projet.

Le Conseil Consultatif des Citoyens du Canton suivra ce dossier et vous informera de son évolution.



Sécurité RD 86

Par Yani Habhab

La route départementale 86 (RD86) est un l'un des axes les plus importants de Choisy-Le-Roi, elle relie les deux côtés de la ville, correspondant aux avenues Victor Hugo et Jean Jaurès. C'est l'une des rares voies du territoire à traverser la Seine. Le trafic y est continu et souvent très dense aux heures de pointe.

Cette RD86 intègre la voie du TVM avec pas moins de sept arrêts desservis sur la ville. Cette particularité peut s'avérer dangereuse, certains de ces arrêts étant à proximité d'écoles, de collèges, de lycées et d'équipements sportifs.

Le conseiller départemental souhaite qu'une étude de ces lieux soit effectuée afin de mieux sécuriser cette route. La pause de ralentisseurs afin de réduire l'allure des conducteurs aux points stratégiques pourrait être une piste de réflexion.

C'est aussi dans cette optique que des travaux ont été réalisés avenue Jean Jaurès, au niveau de l'arrêt de bus « Choisy RER ». Des barrières ont été posées et la synchronisation des feux a été modifiée afin de réguler le trafic et ainsi sécuriser la circulation des piétons.

Le pôle multimodal qui comprend l'arrêt de TVM avenue Jean Jaurès et la gare RER de Choisy constitue l'un des points les plus fréquentés de la ville où se croisent piétons et véhicules motorisés. Malgré une attention portée aux traversées dangereuses, les dangers subsistent. C'est pourquoi, il est nécessaire que chacun fasse preuve de civisme et de respect pour un espace public partagé.

Enfin, pour refermer ce volet sur la prévention routière et ses aménagements, des travaux ont été réalisés aux abords du collège Henri Matisse sur la RD5 pour sécuriser les abords de l'établissement.

Vie associative

Un tissu indispensable au vivre ensemble

L'importance des associations dans notre société et les difficultés qu'elles rencontrent de nos jours.

Par Mustapha Boutegrabet



Traditionnellement, le Val-de-Marne a toujours aidé et favorisé le développement des associations de tous types : culturelles, éducatives et sportives qui portent des valeurs de solidarité, de partage et d'échange que nous partageons.

Elles ont occupé et occupent toujours une place significative dans la vie de nos concitoyens, en les impliquant, le plus souvent de manière bénévole, dans la vie de leurs quartiers, dans l'accompagnement éducatif et scolaire ou dans l'encadrement du sport. Elles

constituent un élément essentiel au développement de nos enfants. Grâce aux aides et aux soutiens des collectivités territoriales, et notamment du Conseil départemental et des communes, de nombreux jeunes et moins jeunes ont pu bénéficier d'importants projets mis en place pour permettre à tous, de découvrir de nouvelles cultures, de voyager, de s'entraider, et de s'enrichir humainement.

Aujourd'hui, ces associations doivent faire face à de nombreux défis.

En premier lieu, la diminution des moyens financiers mis à leur disposition, conséquence directe de la crise économique qui a frappé notre pays et des attaques subies par les collectivités.

À cela, s'ajoute le manque de plus en plus criant de bénévoles ou de personnes disposées à offrir de leur temps pour se consacrer aux autres. Il s'agit là encore d'une conséquence liée à la crise que traversent les ménages français, chacun étant préoccupé par un quotidien de plus en plus difficile et nous pouvons le comprendre.

Néanmoins, il est capital pour le bien-être de tous, de relancer une dynamique autour de ces associations car elles lient socialement et humainement tous les citoyens.

Il s'agit là d'un objectif primordial afin de relancer la solidarité dans nos quartiers, nos villes et nos départements.

Ce défi fait partie des priorités de notre conseiller départemental, Didier Guillaume, épaulé par une équipe de citoyens dévouée au vivre ensemble, au vivre mieux, et engagée à mener à bien les missions que vous lui avez confiées lors des élections.

Quelques subventions accordées par le département en 2016 et 2017

Développement économique :

5 structures d'insertion par l'économie soutenues : 114 230 €
Plan local d'insertion par l'économie : 59 600 €
Mission locale Ablon/Choisy/Orly/Villeneuve-le-Roi :
22 884 €

Aménagement :

Passerelle piétonne dans le cadre de l'élargissement du Pont de Choisy-le-Roy : 4 300 000 €

Projets associatifs subventionnés : 8 500 €

Fonds d'aide aux Jeunes : 5 414 €
Dispositif *Un Notre Monde* : 8 000 €
Projets Jeunes été : 5 700 €

Culture :

Soutien aux acteurs et aux structures artistiques du spectacle vivant : 55 000 €
Soutien à la culture scientifique et technique : 53 382 €

Sport : Montant total : 44 847 €

Bénéficiaires :

Sporting Club des Nageurs de Choisy-le-Roi
Sporting Club de Choisy-le-Roi
Association sportive de Choisy-le-Roi
Athlétique Club de Choisy-le-Roi
24 Racing
Groupement amical des tireurs de Choisy-Thiais
Taekwondo Club de Choisy-le-Roi
Boxing Club de Choisy-le-Roi
Aviron Club 94
Club nautique de Choisy-le-Roi
Cercle sportif Quartiers Libres

Parc interdépartemental des Sports de Choisy :

1,7 M d'euros pour un budget de fonctionnement de 4 millions d'euros.



Rencontre publique d'information sur la bataille de défense des politiques départementales, organisée Salle Le Royal, mardi 14 novembre 2017, avec Christian Favier, Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne.

SUPPRIMER LES DÉPARTEMENTS, ON DIT NON !

La lettre du conseiller départemental que vous avez entre les mains montre l'attachement du Conseil Consultatif Citoyen du Canton au département.

Par ses politiques publiques innovantes, originales et résolument au service de ses habitants, le Conseil départemental du Val-de-Marne s'est rendu indispensable au quotidien de chacun.

Pourtant, l'avenir du département est menacé. Le gouvernement serait prêt à supprimer les départements de la petite couronne francilienne, que sont les départements des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Le service public départemental est utile à tous.

Il le montre à travers de nombreux domaines : solidarité, éducation, petite enfance, transports, développement durable, loisirs, sports, pour ne citer que quelques exemples.

Sa suppression signifierait un avenir incertain pour les 76 crèches départementales, les 104 collèges, les 18 parcs interdépartementaux des sports. Mais aussi la disparition du remboursement à 50% du pass Navigo ou encore de l'aide à la demi-pension dans les collèges.

Cette disparition se ferait au profit de la Métropole du Grand Paris qui verrait ses compétences élargies.

Nous ne voulons pas d'une institution qui donnerait une place toujours plus importante à la technocratie et éloignerait le centre de décision des Val-de-Marnais.es.

Je crois profondément dans la complémentarité entre le département et la commune, les deux collectivités auxquelles les citoyens se rattachent, s'identifient et vers lesquelles ils se tournent.

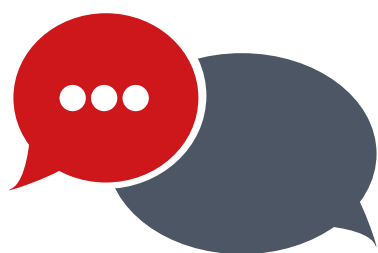
C'est en ce sens que je m'opposerai farouchement aux menaces de disparition du Conseil départemental.

Didier Guillaume



SIGNEZ, FAITES SIGNER et PARTAGEZ

la pétition pour la défense des politiques publiques départementales : <https://departement-utile.valdemarne.fr/>



Un élu à votre écoute

Didier Guillaume

Maire de Choisy-le-Roi.
Vice-président du Conseil départemental en charge de la coopération décentralisée, relations et solidarités internationales, action en faveur de la paix.

✉ didier.guillaume@valdemarne.fr

Vous pouvez demander à être reçu en entretien sur rendez-vous.

